

**Conseil de Laboratoire du 7 juin 2013
Compte Rendu**

Présent(e)s : Véronique Bessière, Isabelle Bourdon, Nicolas Ballas, Philippe Chapellier, Jean-Marie Courrent, Pauline Folcher, Christophe Fournier, Antoine Chollet, Ariel Eggrickx, Frank Lasch, Anne Loubès, Karim Messeghem, Sophie Mignon, Gérald Naro, Florence Palpacuer, Florence Rodhain, Béatrice Siadou-Martin, Ouidad Yousfi.

Excusé(e)s : Pierre Chollet, Frédéric Le Roy, Fabienne Villesèque-Dubus.

Gérald Naro ouvre la séance et annonce l'ordre du jour :

1. Projet scientifique et axe de recherche (2015-2019)
2. Organisation et gouvernance
3. Questions diverses

1. Projet scientifique et axes de recherche pour 2015-2019 :

Gérald Naro présente une proposition au CL :

« Innovation Management Responsable et Marchés »

Axe 1 : innovation, acteurs, cognition et marché

Axe 2 : Management responsable, institutions et territoires

S'engage une discussions sur la proposition :

- sur la place du mot marché (FR) dans la thématique générale
- discussion sur mot thématique (FL) plutôt que axe
- discussion sur mot cognition à remplacer par « connaissance »
- marchés ou marché
- proposition de Karim Messeghem : « innovation dynamique des organisations et marchés » : idiom
- proposition du groupe SI : système innovant

A l'issue des discussions la proposition :

« Innovation **M**anagement **R**esponsable et **M**archés »

Thématique 1 : Innovation, Acteurs, Connaissances et Marchés

Thématique 2 : Management Responsable, Institutions et Territoires

Est votée à main levée.

Résultats : contre : 0 ; abstention : 0 ; oui : 17

La proposition est adoptée.

Gérald Naro propose un tableau de synthèse présentant : thématiques transversales, missions face aux enjeux économiques et sociétaux contemporains, programmes de recherche, dispositifs, programmes... qui sera alimenté à l'aide des rapports d'activités, des remontées des groupes, ... Ce tableau sera présenté au CL pour intégration possible dans le dossier AERES. Il est convenu d'intégrer les programmes du Labex dans le tableau afin de bien montrer la cohérence de MRM avec le Labex.

Gérald Naro soumettra le document de synthèse AERES pour avis et validation au prochain CL

La décision du CL fera l'objet d'une remontée dans les groupes et champs.

2. Organisation et gouvernance

La question soulevée est celle de la vie du laboratoire.

Gérald Naro propose une organisation articulée autour de :

- a. *7 groupes disciplinaires*
- b. *2 thématiques transversales*
- c. *Des équipes projets (à l'intérieur des axes transversaux)*

Sont alors posées :

- la question de la finalité des thématiques transversales ;
- celle du rôle du responsable ;
- celle du budget : financement d'actions ciblées ;
- journée MRM annuelle (mini colloque sur les 2 thématiques)

GN propose que les 2 thématiques ne soient pas dans la même logique que les groupes disciplinaires, la question de leur organisation et fonctionnement est posée : comment faire vivre une thématique ? Comment la faire vivre sans qu'elle se transforme en groupes disciplinaires ?

Une discussion s'ouvre :

Frank Lasch propose l'organisation de 2 workshops par an sur les 2 thématiques

Sophie Mignon pose la question du rôle d'animation d'un groupe de recherche d'une centaine de personnes qui semble difficile : mais un poste de liaison pour la mise en cohérence finale semble nécessaire avec des regroupements de sous groupes au sein d'une thématique possible sous forme de programmes et projets avec des animations de groupe d'une vingtaine de personnes.

Karim Messegem propose un pilotage de l'animation des thématiques par des collectifs de 2 ou 3, comme dans le Labex.

Gérald Naro suggère que ce collectif prenne en charge l'organisation de journées et notamment de la journée MRM de fin d'année.

Cette proposition semble faire accord.

Béatrice Siadou-Martin questionne le statut des champs d'application actuel, tels que le champs « agroalimentaire » qui n'existe plus de fait dans les 2 thématiques.

Gérald Naro précise que les champs actuels « santé » et « agro » sont 2 axes forts qui existent et sont très représentatifs des secteurs d'activité du LR : la proposition de GN est de transformer les champs d'application en « équipe projet » au sein des axes transversaux et de les mettre en avant comme les champs d'application privilégiés de MRM.

Véronique Bessière précise que le champ « Technologies de l'information » qui historiquement était présent comme axe dans le CREGOR et qui est très distinctif pourrait également l'être.

Une discussion s'engage sur l'intégration des autres champs d'application et sur la cohérence entre les axes et les champs et le statut des équipes-projets et des programmes de recherche.

Il est convenu que les champs existants tels que santé, agro, innovation soient pour cette année reconduits en équipes projets qui doivent à terme être des structures souples, orientées « programmes de recherche », afin d'encourager les initiatives au sein de MRM.

Florence Palpacuer demande que chaque groupe disciplinaire fasse remonter les informations relatives à l'axe DD.

La question de la **gestion budgétaire** de cette gouvernance est alors posée.

Gérald Naro indique que l'UM1 a accepté d'accorder une rallonge de 12000 euros à MRM afin de « monter » sa dotation au niveau de celle de l'UM2. Il propose d'affecter cette rallonge aux axes transversaux et à la transversalité.

Une discussion s'engage sur l'affectation budgétaire au sein de MRM et la transversalité

Gérald Naro propose que les groupes disciplinaires prennent en charge les frais relatifs aux déplacements et frais de colloques de leurs membres. Ce point est discuté. Florence Palpacuer précise que les règles de décisions dans les groupes disciplinaires ne sont pas toujours claires. Karim Messeghem propose de s'entendre sur des règles identiques pour tous les groupes (financement des chercheurs du groupe). Ce point de vue est partagé par plusieurs membres du conseil.

Véronique Bessière indique que pour les productions avec une transversalité avérée, - avec des chercheurs de plusieurs groupes de recherche de MRM (finance, grh,..) -, la règle précédente peut amener à des difficultés de prise en charge. Une discussion s'en suit sur la transdisciplinarité et la transversalité.

Isabelle Bourdon rappelle que l'allocation des 12000 euros supplémentaires aux axes transversaux de type équipe projet doit être discutée, notamment à la lumière de la décision du premier CL (mise en commun des dotations et répartition entre 8 groupes), et que la question du budget à discuter pour septembre pourrait intégrer des éléments au-delà des allocations budgétaires des universités. Une discussion s'engage sur ces aspects

Gérald Naro précise, qu'en toute logique, si l'UM3 demeure dans le dispositif MRM, elle devrait participer au budget de MRM, notamment à travers le financement du groupe GRH, même si la dotation de l'UM3, comme celle de l'UM1 actuellement, demeure en gestion à l'UM3. Il souligne cependant que ce point doit encore être validé et que tout dépendra de la décision de l'UM3 et de ses chercheurs en gestion de rester ou non au sein de MRM. L'UPVD qui doit rejoindre MRM devrait également participer au budget. Cette année, plusieurs postes d'ATER ont été offerts à des doctorants de MRM et il serait également intéressant que l'UPVD puisse doter MRM en contrats doctoraux.

Béatrice Siadou-Martin questionne les modalités de répartition du 1/8 attribué à la transversalité (répartition à part égale entre les 4 axes ?). Elle propose également que le CL lance un appel à projet pour la transversalité afin de répartir les budgets alloués aux équipes projets (champs d'application). Une discussion s'en suit sur cette proposition qui sera rediscutée pour le prochain budget en septembre.

Il est décidé que, pour cette année, le huitième du budget est réparti en 4 entre les champs d'application actuel.

3. planning AERES

GN présente le rétro-planning de la remise du dossier AERES : rédaction du bilan et du projet et envoi à tous les membres du CL pour discussion au prochain CL.

Les 2 universités demandent un premier document le 15 juin, un second envoi est prévu pour le 15 juillet.

GN précise que les remontés d'informations des groupes disciplinaires sur les thématiques définies doivent être réalisées dès que possible par les responsables.

Il distribue une synthèse des productions du laboratoire depuis 2008. Sophie Mignon pose la question des objectifs et stratégies de publication dans MRM entre stratégie de publication régulière dans

revue B ou C et stratégie de publication dans des revues de niveau A. Une discussion s'en suit sur les deux stratégies. Gérald Naro précise que chaque chercheur est libre de se positionner et qu'il respecte la stratégie de publication de chacun.

4. Questions diverses :

- Commission doctorale du laboratoire

Il est convenu que les commissions doctorales doivent être réalisées avant le 15 /09 prochain dans chaque groupe de recherche. Il est possible de faire des regroupements entre plusieurs groupes si les responsables le souhaitent.

Isabelle Bourdon pose la question de l'organisation et du fonctionnement des comités de thèse au sein de MRM et de leur harmonisation. Une discussion s'ouvre sur les différentes pratiques au sein de MRM et sur la nécessité d'avoir des règles communes (Florence Palpacuer). Béatrice Siadou-Martin précise que la charte des thèses de l'EDEG précise ces règles de fonctionnement.

Les comités de thèse MRM seront portés à l'ordre du jour d'un prochain CL pour harmoniser les pratiques qui sont très différentes en matière de suivi (Cf. voir la charte des thèses).

- Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Gérald Naro demande aux membres du CL de réfléchir aux personnalités extérieures qui pourraient être sollicitées

- Règlement intérieur

Gérald Naro propose que soit rédigé un règlement intérieur, notamment pour fixer des règles communes sur plusieurs points importants de la vie du laboratoire (allocation des crédits, commission doctorale, comités de thèse, etc.).

Le Prochain CL est fixé au 9 juillet :
A l'IUT de Montpellier – département GEA – Salle 206.
Ordre du jour : un retour sur la rédaction du dossier AERES

La séance est levée à 16h.